

QUELQUES REPERES

La population du Burkina Faso en chiffres

Population totale	14 017 262
Population des 7-12 ans (âges du primaire)	2 345 994
Population des 13-19 ans (âges du secondaire)	1 947 211
Population urbaine totale	3 181 449
Population de Ouagadougou	1 475 839
Population de Bobo-Dioulasso	489 967

Source : résultats provisoires du recensement de 2006

Les migrations vers la Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, selon le recensement de 1998, un habitant sur quatre était étranger, soit plus de 4 millions de personnes, dont plus de 2,2 millions de Burkinabé et près de 800 000 Maliens. Cette population étrangère a répondu à une forte demande de main d'œuvre depuis la période coloniale ; elle est donc installée dans le pays depuis longtemps, réside majoritairement en zone rurale et se compose notamment de personnes nées en Côte d'Ivoire, descendantes de migrants, et n'étant souvent jamais allé au Burkina Faso.

Les « rapatriés » de Côte d'Ivoire au Burkina Faso

Le seul recensement existant, réalisé dans la phase d'urgence, en 2002-2003, faisait état de 365 000 personnes ayant rejoint le Burkina Faso suite au déclenchement du conflit ivoirien. Mais on les estime à au moins 600 000, sans savoir à ce jour le nombre réel de ceux qui sont restés, des éventuels nouveaux venus

Les victimes de la xénophobie et de la guerre en Côte d'Ivoire sont communément appelées « rapatriés » au Burkina Faso et sur la scène internationale. Floue, cette catégorie amalgame des personnes différentes de par leur lieu de naissance, leur nationalité, leur statut au regard de la juridiction internationale, le type de migration et la génération de migrants à laquelle ils appartiennent. Des documents officiels définissent les rapatriés comme des « migrants de retour » ; or un certain nombre d'entre eux sont des réfugiés, enregistrés comme tels ou non, de nationalité non burkinabé, ou

encore des personnes d'origine burkinabé, de nationalité ivoirienne venues au Burkina Faso pour la première fois de leur vie.

Le système éducatif du Burkina Faso (2006-2007)

	Ensemble	Masculin	Féminin
Taux net de scolarisation primaire*	53,1 %	57,4 %	48,7 %
Taux net de scolarisation secondaire*	13,3 %	15,8 %	10,9 %
Taux d'alphabétisation (15 ans et plus)**	23,6 %	31,5 %	16,6 %
Effectifs d'élèves du primaire*	1 246 673	689 447	557 226
Effectifs d'élèves du secondaire*	259 579	153 292	106 287
Effectifs des étudiants*	33 515	23 156	10 359

* Annuaire des statistiques scolaires

** Enquête sur les conditions de vie des ménages, INSD, 2005

Le Burkina Faso figure parmi les pays les moins scolarisés d'Afrique et du monde. Dans le prolongement de la conférence mondiale sur « l'éducation pour tous » (EPT) de Jomtien en 1990, le pays s'est doté d'un Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB) sur la période 2001/2010, d'un Plan d'action pour l'éducation pour tous, et des actions spécifiques ont été entreprises en faveur de la scolarisation des filles. Ce nouveau contexte éducatif est marqué par une implication croissante de la communauté internationale et par une sollicitation accrue des familles. Le PDDEB s'articule autour de quatre programmes : 1. expansion, amélioration de la qualité et de la pertinence ; 2. intensification et amélioration de la qualité des actions d'alphabétisation ; 3. amélioration des capacités de planification ; 4. amélioration des capacités de gestion du système éducatif. En 2008, ce Plan ne prévoyait aucune mesure éducative spécifique pour parer aux nombreuses conséquences du conflit ivoirien au Burkina Faso.

Les principales actions entreprises

Face à l'ampleur de la crise ivoirienne, le gouvernement burkinabé a adopté un dispositif d'alerte dont une des composantes a consisté à organiser, dans des conditions humaines requises, le retour de ses « compatriotes » dans « leurs » villages. Cette volonté politique d'organiser le rapatriement des compatriotes s'est traduite par le lancement de l'opération « Bayiri » (la

Patrie), pilotée par le Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR).

L'esprit général de la politique d'aide menée par le gouvernement burkinabé est ainsi exprimée : « en raison de la pauvreté dans lequel vit une frange importante de la population restée au pays (45, 3%), aucun plan [d'appui] ne saurait privilégier une discrimination par l'initiation de programmes exclusivement destinés aux rapatriés (Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, 2003, p. 19)

Les actions menées en faveur de l'accueil des enfants venus de Côte d'Ivoire dans les écoles burkinabé - principalement des circulaires ministérielles enjoignant les inspecteurs et les directeurs d'école à les accueillir, sans moyens supplémentaires - ont contribué à aggraver la précarité des conditions scolaires dans des écoles urbaines aux classes à effectifs déjà pléthoriques. Néanmoins certaines écoles rurales ont pu accroître leurs effectifs grâce aux élèves rapatriés.

Les effets quantitatifs sur la scolarisation

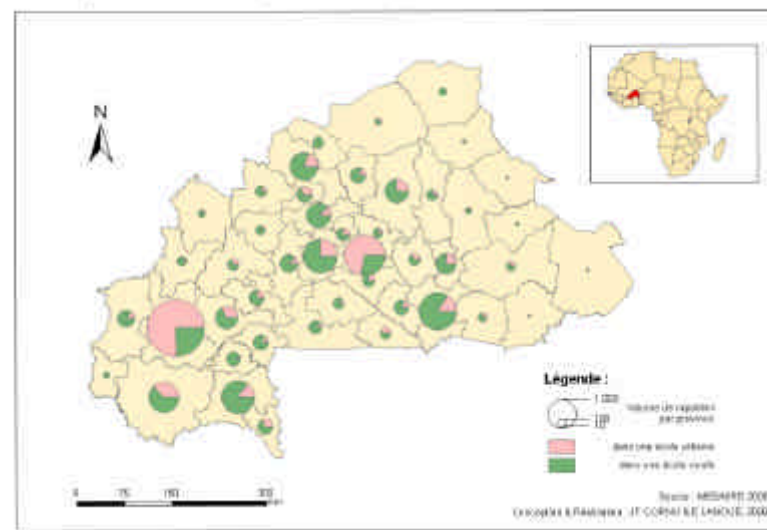
Au primaire, ces effets sont spatialement contrastés puisque, selon un décompte effectué en 2006, 19 336 élèves venus de Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002, d'une part sont principalement localisés au Sud Ouest et dans la partie centrale (principale zone d'émigration rurale) du Burkina (cf. carte), d'autre part sont inscrits dans des écoles de brousse en zone frontalière à faible effectif (exemple du village de Sidimoukar) ou dans des écoles urbaines à effectifs déjà pléthoriques (exemple de la ville de Bobo-Dioulasso). L'urgence prévaut encore, la scolarisation sous tente ou dans une cour de récréation n'étant pas acceptable au regard des normes éducatives en vigueur. Hormis la construction d'un complexe scolaire à destination des élèves appelés « rapatriés » (Bobo-Dioulasso), aucune mesure spécifique n'a été prise dans le sens d'un élargissement de l'offre scolaire existante. Le nombre d'enfants venus de Côte d'Ivoire non scolarisés ou déscolarisés à cause du conflit n'est pas connu. Si l'impact sur le niveau de scolarisation reste faible au niveau national, il peut être localement très marqué dans les zones les plus touchées.

Pour les niveaux secondaire et supérieur, il n'existe pas à ce jour de statistiques fiables sur les effectifs concernés.

Par ailleurs, le conflit ivoirien a nécessairement eu un impact négatif sur les revenus de la migration, et donc très probablement aussi sur la scolarisation d'enfants burkinabé, restés au pays, et qui dépendait de ces revenus. L'enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2003, à travers un module consacré à l'impact de la crise ivoirienne au cours des douze

derniers mois, révèle ainsi que 85% des ménages qui bénéficiaient de transferts d'argent ont déclaré une diminution de ceux-ci, et 70 % ne plus rien recevoir du tout. 8,5% ont déclaré des arrêts de scolarisation comme conséquence de la crise ivoirienne ; l'impact serait plus marqué en ville, avec un pourcentage double de celui relatif aux ménages ruraux : 15% contre 7,1%.

Effectif des enfants rapatriés, scolarisés au primaire en 2005/06, par province et milieu (urbain/rural)



Pour aller plus loin

Éric Lanoue, 2006 - « Éducation, conflits et recours à la violence dans les pays de l'hémisphère sud : une revue des littératures », in *Les défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*, Pilon M. (éd.), Ceped, Collection *Rencontres*, Paris, pp. 223-243.

Éric Lanoue et Marc Pilon, 2007 - « Éducation, violences et conflits en Afrique », *Chronique du CEPED*, N° 54, www.cepel.org/IMG/pdf/chronique54.pdf

Contacts : Eric Lanoue (eric.lanoue@ird.bf) ; Marc Pilon (marc.pilon@ird.fr) ; Yacouba Yaro (yacoubay@yahoo.com)